



A COMPTER DU 27 SEPTEMBRE DÉMARRAGE DU CHANTIER DE DÉMOLITION DE L'ANCIEN HÔPITAL

Mesdames, Messieurs,

Après une première phase de travaux qui a consisté au curage / désamiantage de l'ancien hôpital, la commune de Sierck-les-Bains et l'Etablissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE) engagent une nouvelle étape du programme ; la déconstruction totale de cette friche et la reconstruction d'un mur de soutènement.

Ce chantier d'envergure débutera **à compter du 27 septembre**, pour une durée de 12 mois. Il va avoir une incidence sur votre quotidien.

Ainsi, à compter du 27 septembre :

- **La rue Cardinal Billot - portion hôpital, sera strictement interdite à la circulation et le PASSAGE DE PIÉTONS INTERDIT,**
- La rue St Georges les Baillargeaux, la place Jeanne d'Arc, la rue du Château et la rue Cardinal Billot seront interdites à la circulation (saufs résidents, véhicules de chantier et personnes autorisées),
- La rue de Marienfloss sera en sens unique de circulation durant les heures d'entrée et de sortie de l'école.

S'agissant de la desserte du groupe scolaire Robert Schuman, le stationnement des véhicules rue de la Forêt et rue Marienfloss sera maintenu selon la signalisation routière en vigueur (uniquement d'un côté de la chaussée). En cas de saturation des places de stationnement, vous avez également la possibilité de vous garer sur le parking à l'entrée du chemin des quartzites, en bas de la rue Marienfloss.

La circulation et le stationnement feront l'objet de contrôle régulier afin de garantir la sécurité des enfants et la fluidité du trafic.

Je vous invite à la plus grande prudence et à prioriser les déplacements piétons.

Vous trouverez, ci-joint, un plan de circulation vous permettant d'organiser au mieux vos déplacements.

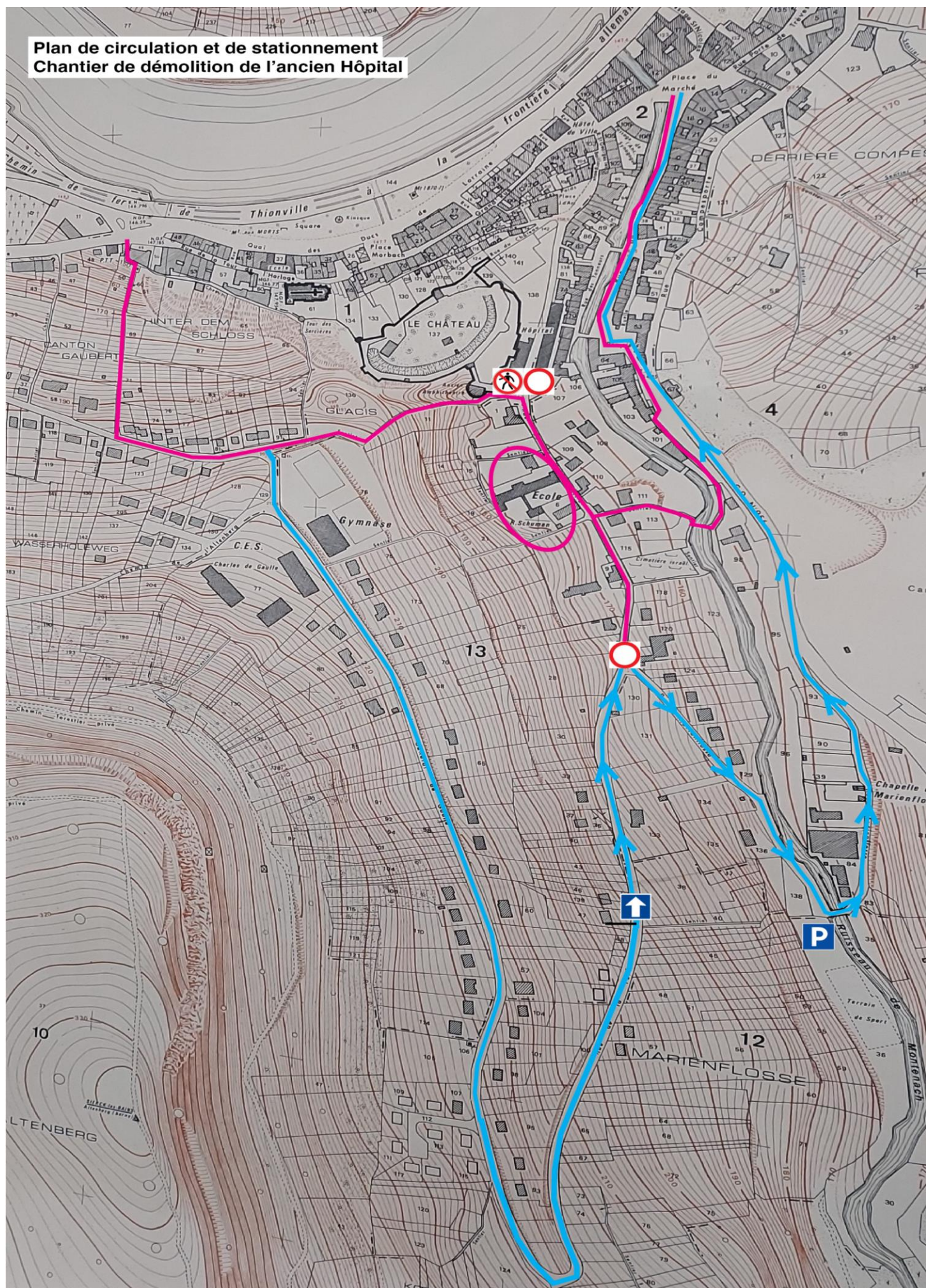
Les services de la commune se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous remercie vivement de votre compréhension.

Helen HAMMOND
Maire de Sierck-les-Bains



Plan de circulation et de stationnement Chantier de démolition de l'ancien Hôpital



Sens de circulation les jours d'école de 8h00 à 8h45, de 11h30 à 12h15, de 13h15 à 14h00 et de 15h45 à 16h30

- █ Circuit pédestre
- █ Circuit route